



COLLEGE JEAN ZAY

**LIVRET
D'ACCUEIL**

Année scolaire 2025-2026

Jean Zay est un [avocat](#) et une [personnalité politique française](#) de la [III^e République](#) né à [Orléans](#) le [6 août 1904](#).

Au cours de sa vie, il assure les fonctions de [conseiller général](#), [député du Loiret](#), sous-secrétaire d'État à la présidence du conseil et [ministre de l'Éducation Nationale](#) et des [Beaux-Arts](#) (1936).

Résistant, il meurt assassiné par des [miliciens](#) à [Molles](#) le [20 juin 1944](#), probablement sur ordre du [gouvernement de Vichy](#). Jean ZAY est entré au Panthéon en mai 2015.

Jean ZAY



COLLEGE JEAN ZAY

1 rue Jean ZAY 78480 VERNEUIL SUR SEINE



Tel : 01 39 71 88 50

- ✓ **Courriel** : 0780267s@ac-versailles.fr
- ✓ **Site internet** : www.clg-zay-verneuil.ac-versailles.fr
- ✓ **Principal** : M. BENAMER
 abdelmouneim.benamer@ac-versailles.fr
- ✓ **Principal adjoint** : M, SOARES
 bruno,soares@ac-versailles.fr
- ✓ **Gestionnaire** : Mme ROCFORT-GIOVANNI
 int.0780267s@ac-versailles.fr
- ✓ **Directeur de la SEGPA** :
- ✓  0780268t@ac-versailles.fr
- ✓ **CPE**: Mme BIROT
 justine.birot@ac-versailles.fr

M, EL AMAR

mohamed.el-ahmar@ac-versailles.fr

La rentrée

LA RENTREE DS ELEVES AU COLLEGE
S'EFFECTUERA SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

- ❖ **Lundi 1er septembre 2025 :**
niveau 6^{ème} : 8h30 – 11h30
13h00 – 16h
(1/2 pension possible)

- ❖ **Lundi 1er septembre 2025:**
niveau 3^{ème} : 13h00 – 16h00

- ❖ **Mardi 2 septembre 2025 :**
niveau 5^{ème} : 8h30 – 12h30
niveau 4^{ème} : 13h30 à 16h30

**Reprise des cours pour tous les niveaux
le mercredi 3 septembre 2025**

**Les emplois du temps sont provisoires
jusqu'au 12/09/2025**

Les horaires de fonctionnement

CRENEAUX	GRILLE		SONNERIES			Demi-pension	
	Ouverture	Fermeture	Rang Cours	Début Cours	Fin Cours		
M1	8h10	8h20	8h22	8h25	9h20		
M2	9h15	9h20		9h25	10h20		
Récréation matin	10h20	10h30					
M3				10h35	11h30		
M4	11h25	11h35		11h35	12h30		
Pause	12h30	12h35	12h57			1 ^{er} Service (11h30-13h)	2 ^{ème} Service (12h30-14h)
S1	12h50	12h55		13h	13h55		
S2	13h50	14h		14h	14h55		
Récréation AM	14h55	15h10					
S3				15h10	16h05		
S4	16h05	16h10		16h10	17h05		
S5	17h05	17h10		17h10	18h		

Service Restauration

C'midy
Au service
des collégiens
des Yvelines



Restauration scolaire 2023-2024
dans les collèges des Yvelines :
ouverture des inscriptions en ligne du
15 mai au 16 juillet 2023



sodexo

Inscription en ligne : j'ai déjà un compte SoHappy

J'ai déjà un compte SoHappy pour mon enfant en primaire

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je clique sur "mes enfants / proches" puis sur le bouton "Gérer les établissements" et "Ajouter un établissement".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



J'ai déjà un compte SoHappy pour ma restauration d'entreprise

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je descends en bas de la page, puis je clique sur "Accéder à mon univers famille".
- J'arrive sur un univers rouge. Je clique sur le bouton central "Ajouter un proche".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



© social - 6 par de la Restauration 78100 Collèges Yvelines

Une interrogation ? Nous sommes à votre écoute !



Depuis la foire aux questions SoHappy, accessible depuis la rubrique Aide.

En posant une question sur le chatbot, disponible 24h/24.



Et si vous ne disposez pas d'un accès internet, par téléphone au 01 30 85 99 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Le suivi de la scolarité de votre enfant

PRONOTE

Depuis l'année 2023-2024 l'Espace Numérique de Travail sera NEO et PRONOTE

Tous les retards, absences, punitions et modifications d'emploi du temps sont renseignés sur ces logiciels (et non plus dans le carnet)

Il est donc très important de le consulter très régulièrement.

Pour aller sur Pronote, allez sur NEO puis Trouvez l'application Pronote , puis élève ou parent sans refaire de codes

- **En cliquant sur l'emploi du temps, vous aurez en direct toutes les modifications éventuelles en cas d'absence de professeur**
- **En cliquant sur l'onglet « Cahier de Texte » vous accéderez à la liste des devoirs et à l'intitulé des cours.**
- **En cliquant sur « Résultats » vous avez accès à toutes les notes de votre enfant**
- **En cliquant sur l'onglet « Vie scolaire » vous pourrez consulter les éventuels retards, absences, passages à l'infirmerie ou punitions concernant votre enfant.**

La communication avec les enseignants se fait uniquement par Pronote,

En cas de souci, n'hésitez pas à contacter le principal adjoint.

Consulter son emploi du temps	Consulter et suivre ses résultats	Contrôler ses retards et absences	Avoir accès au cahier de texte de la classe
<p>En cas d'absence d'un professeur, l'information est donnée par la vie scolaire par voie d'affichage + accessible sur PRONOTE.</p>	<p>Les professeurs saisissent régulièrement les notes obtenus par les élèves A tout moment il est possible de demander un rendez-vous aux enseignants.</p> <p>Les élèves auront 2 relevés de notes de mi-semestre et 2 bulletins après les conseils de classe.</p>	<p>En cas d'absence de l'enfant, les parents veilleront à en informer la vie scolaire le plus tôt possible.</p> <p>De plus, toute absence devra être justifiée par écrit dès le retour de l'élève au collège (billet à remplir dans le carnet de correspondance).</p>	<p>En effet, les parents peuvent avoir accès au travail demandé par les enseignants en particulier lorsque l'enfant a été absent en cours.</p> <p>Le cahier de texte en ligne ne remplace cependant pas le cahier de texte ou l'agenda personnel de l'élève. Il doit toujours veiller à y noter le travail à faire.</p>

Les langues vivantes et les options

	En 6 ^{ème}	En 5 ^{ème}	En 4 ^{ème}	En 3 ^{ème}
Anglais	✓	✓	✓	✓
Bilangue Allemand	✓	✓	✓	✓
LV2 Espagnol		✓	✓	✓
Latin		✓	✓	✓
Grec ancien				✓
LCE			Anglais Allemand Espagnol	
CHORALE	✓	✓	✓	✓
Futsal		✓		
Football			✓ NON COMPATIBLE AVEC L'OPTION LCE	✓ NON COMPATIBLE AVEC L'OPTION LCE

Scolarité au collège

ECOLE
ELEMENTAIRE

CP, CE1 & CE2

Cycle 2
"Apprentissages fondamentaux"

CM1 & CM2

Cycle 3

"Consolidation"
Année d'adaptation au
collège

SEGPA
Pré-orientation
en 6^e

6èmes

3h d'accompagnement
personnalisé par semaine
en 1/2 groupe

5èmes

* 2h d'accompagnement
personnalisé par semaine
en 1/2 groupe

5èmes

4èmes

* les 4 parcours éducatifs
(Avenir, de Santé,
d'Éducation artistique et
culturelle, Citoyen)

4èmes

3èmes

dans lesquels
s'insèrent des
actions et des
projets menés
toute au long de
l'année avec vos
enfants.

3èmes

Cycle 4
"Approfondissements"

Objectif final:
- Orientation pensée choisie vers un
lycée général et technologique ou
professionnel
- Obtention du DNB

COLLEGE

Les spécificités

La SEGPA

□ Qu'est-ce qu'est La SEGPA ?

Le sigle S.E.G.P.A. signifie « Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté ». Celle-ci accueille des collégiens, en grande difficulté scolaire et s'applique à les amener vers une orientation adaptée. Les élèves sont pré-orientés en 6^{ème} SEGPA (fin de cycle 3) puis orientés en 5^{ème} SEGPA. Il y a une classe à effectif réduit par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème} SEGPA.

□ Sa mission

↪ Permettre à ces élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accéder à une formation qualifiante de niveau V (CAP) après la classe de 3^{ème} soit en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) soit en lycée professionnel.

↪ Préparer les élèves au CFG (Certificat de Formation Générale).

□ Les moyens

↪ Les effectifs sont réduits : environ 16 élèves par classe

↪ Les enseignements et les programmes sont adaptés et individualisés

↪ L'enseignement général est dispensé par :

↪ Des professeurs des écoles spécialisés (Mathématiques, Français, Sciences, Histoire-Géographie).

↪ Des professeurs de collège et de lycée (EPS, Anglais, Technologie)

↪ Deux professeurs de lycée professionnel interviennent 6h en 4^{ème} et 12h en 3^{ème}, en enseignement professionnel.

↪ La collaboration avec différents partenaires (CMPP, SESSAD, Lycée professionnel, ITEDEC, IME, EREA, DIMA, Foyers....)

□ Les stages en entreprise :

↪ Ils sont organisés pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} pour :

↪ Les aider à préciser leur projet professionnel

↪ Elaborer progressivement leur projet d'orientation

↪ Préciser leur représentation des métiers.

□ Les champs professionnels :

↪ Champ professionnel HAS (Hygiène Alimentation et Services).

↪ Quelques exemples de formations accessibles après la 3^{ème} : cuisine, restauration, service, vente, ATMFC (assistant technique en milieu familial et collectif, coiffure, esthétique, boulanger, pâtissier...)

↪ Champ professionnel Habitat : L'habitat réunit tous les champs professionnels du bâtiment.

↪ Quelques exemples de formations accessibles après la 3^{ème} : maçon, cardeur, peintre, installation sanitaire, métier de l'automobile, menuisier, électricien...

du collège Jean

L'Ulis

Création de l'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) : l'Ulis du collège Jean Zay de Verneuil sur Seine s'est ouverte en septembre 2017 et peut accueillir 12 adolescents encadrés par une enseignante spécialisée chargée de la coordination du dispositif et par un AVS collectif (auxiliaire de vie scolaire) **Public accueilli** : Des élèves en situation de handicap qui présentent des troubles des fonctions cognitives et un retard scolaire important. Les élèves de l'Ulis sont des collégiens. Ils doivent se soumettre aux obligations définies par le règlement intérieur.

Comment fonctionne l'ULIS : C'est un dispositif dont le fonctionnement s'inscrit dans le projet d'établissement. Il permet de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés et d'acquérir des compétences sociales et scolaires. Une alternance entre des phases de scolarisation au sein de la classe de référence et des regroupements au sein du dispositif est organisée en fonction du Projet Personnalisé de Scolarisation de chaque élève et de l'emploi du temps de la classe de référence.

La vie scolaire

□ Quel est son rôle ?

Le service vie scolaire du collège s'attache à placer les élèves dans les meilleures conditions de réussites individuelle et collective et d'épanouissement personnel. C'est un point central de l'établissement qui assure la surveillance et le bon déroulement des activités. Les moments passés en dehors de la classe sont particulièrement importants : récréations, interours, pause méridienne, entrée et sorties, heures de permanences...

□ Quels sont les personnels qui la composent ?

☞ **Le conseiller principal d'éducation**, sous l'autorité du chef d'établissement, est chargé de l'organisation du service et coordonne les activités **des assistants(es) d'éducation** qui veillent tout particulièrement à la surveillance et au contrôle des absences.

☞ **Un(e) assistant(e) pédagogique** peut assurer un soutien individualisé aux élèves qui le souhaitent.

□ Où et quand dois-je m'adresser à la vie scolaire ?

☞ **Le bureau de la vie scolaire** se situe sur la gauche, à l'entrée du bâtiment principal. Les élèves doivent s'y rendre pour régulariser leur absence ou leur retard.

☞ **Le bureau du CPE** se trouve juste à côté.

☞ **Deux panneaux d'affichage dans la cour** indiquent les informations utiles (absences de professeurs, activités et vie collégienne...)

□ Quelles sont les missions de la vie scolaire ?

« *Garantir le respect des règles de vie et de droit au sein de l'établissement par une politique éducative qui cible l'apprentissage de la citoyenneté et le développement de l'autonomie des élèves* »

↳ **Exemple** : suivi des absences et appels des parents, contrôles des entrées et sorties, sécurité des mouvements, permanences, oublis de carnet de correspondance, communication des informations relatives à la scolarité, élection et formation des délégués de classe, projets relatifs à la citoyenneté...

↳ « *Lutter contre toutes les formes de décrochage scolaire (absentéisme, démotivation, violences) par une action concertée avec l'ensemble des personnels et un renforcement des liens avec les parents d'élèves* »

↳ **Exemple** : entretien CPE/enseignants, dialogue avec les familles, travail en partenariat avec le service médico-social, actions éducatives de prévention...

La vie scolaire est aussi un acteur-clé pour **assurer le respect du règlement intérieur** : elle tient le registre des sanctions scolaires et est associée aux décisions prises par la Direction concernant les sanctions disciplinaires

La promotion de la santé en faveur des élèves

- **L'infirmière inter degré** : Mme BAILLOT. Elle partage son emploi du temps entre le collège (l'après-midi) et les écoles élémentaires (le matin)
- **Le médecin de l'Education Nationale** : dont le secteur recouvre plusieurs collèges des environs ainsi que les écoles de rattachement.
- **Un objectif commun** :
 - ☞ Veiller au bien-être des élèves,
 - ☞ Contribuer à leur réussite,
 - ☞ Les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective.
- En cas de pathologies chroniques, d'allergies, de traitements en cours ou de précautions particulières à prendre, n'hésitez pas à contacter l'infirmière au 01.39.71.88.50.

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

Public Concerné	TYPE D' ACTIONS
6ème	<ul style="list-style-type: none">• Travail autour de la bonne intégration des élèves en classe de 6^{ème}: un temps d'échanges en demi-groupe afin de donner la parole à tous les élèves et savoir comment ils se sentent au sein de l'établissement• Jeux-violence et harcèlement• Cyberharcèlement• Cross du collège
5ème	<ul style="list-style-type: none">• Education à la sécurité routière : passer l'ASSR1 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)• Cross du collège• Addiction aux écrans• Prévention de la violence• L'alimentation et le sport

Public Concerné	TYPE D' ACTIONS
4ème	<ul style="list-style-type: none"> • Education à la vie affective et relationnelle • Lutte contre les discriminations • Cross du collège
3ème	<ul style="list-style-type: none"> • Education à la sécurité routière : passer l'ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) en parallèle une sensibilisation à la bonne conduite • Respect de la différence • Formations aux gestes qui sauvent • Cross du collège
<p>Pour tous les niveaux</p> <p>Délégués de classe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des temps forts et conviviaux : Journée de la Laïcité, Journée de l'élégance, soirée des talents,,, • Formations pour mieux connaître le fonctionnement du collège: ses instances, ses personnels animée par la CPE du collège tout au long de l'année • Formation PSC1

Le service social en faveur des élèves : Ses missions

Son objectif est **d'assurer à l'élève une bonne adaptation à sa scolarité et de l'aider à construire son projet**. L'assistant social a également un rôle de **prévention et de protection de l'enfance en danger ou susceptible de l'être**. Il travaille ainsi dans le cadre d'actions individuelles (entretiens, informations, orientations, visites à domicile...) mais aussi d'actions collectives. Il a un **rôle d'écoute, de soutien** auprès des élèves et de leurs familles et est à leur disposition pour les informer et les conseiller sur leurs droits et obligations

Il les aide à **résoudre les difficultés liées à la scolarité** (absentéisme, résultats scolaires préoccupants, problèmes relationnels au sein de l'établissement avec des camarades et / ou un adulte, difficultés financières...). L'accompagnement des élèves dans leurs difficultés personnelles et familiales relève également de sa compétence.

Il travaille en partenariat :

- ⊗ **A l'intérieur de l'établissement :** Principal, Principal adjoint, C.P.E, professeurs, médecin, infirmière, Copsy...
- ⊗ **A l'extérieur de l'établissement :** assistants sociaux et éducateurs, centres médico-psychologiques, tribunaux, associations, communes...
- ⊗ **Le secret professionnel :** Tout en travaillant avec les membres de l'équipe éducative de l'établissement, l'assistant social est soumis au secret professionnel. Elle agit donc en toute confidentialité.

SON BUREAU EST OUVERT A TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT.

Les aides spécifiques en service social scolaire :

- ⊗ **Le fonds social :** Il est géré, en fonction des établissements, soit par le gestionnaire, soit par l'assistant social. Les commissions sont trimestrielles et l'aide dépend des ressources de la famille et d'un barème strict.
- ⊗ **La bourse :** **ATTENTION** la bourse est un dispositif national; il ne dépend donc pas de l'assistant social du collège !
- ⊗ **La SEGPA :** Au même titre que pour les autres collégiens, l'AS intervient là pour toutes les problématiques liées à la scolarité, familiales, et en soutien à la fonction parentale.

Il intervient également en amont, lors du repérage de difficultés précoces à la fin du cycle 3 de l'école élémentaire. L'élève et sa famille doivent être rencontrés pour effectuer le dossier social d'admission dans ce dispositif adapté.

- Si vous souhaitez faire une demande **d'admission en internat scolaire** pour votre enfant

La Psychologue de l'Éducation Nationale ex COP

En établissement, la Psychologue de L'Éducation Nationale peut recevoir les élèves seuls, accompagnés de leurs parents ou les parents seuls. Elle a pour mission :

- ☒ d'assurer l'information des élèves et de leur famille sur les voies d'orientation, les filières et les métiers ;
- ☒ accompagner les élèves à l'élaboration et à la réalisation de leur projet d'orientation scolaire
- ☒ apporter un éclairage sur les adaptations pédagogiques
- ☒ mettre en place des ateliers de motivation, de découverte de soi...

Elle est également présente en Centre d'Information et d'Orientation (CIO) où elle peut recevoir les élèves et leur famille.

Adresse du CIO : Technoparc 5/7 rue Charles Edouard Jeanneret
Poissy. Tél : 01 78 63 22 56

Le Centre de Documentation et d'Information

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est un lieu de travail, de recherche et de lecture, ouvert à tous les élèves et le personnel du collège.

Les élèves volontaires peuvent y venir durant leurs heures de permanence, à la récréation ou dans l'heure de midi pour travailler, seul ou en groupe, ou bien pour lire dans le calme. Les élèves se rendent aussi au CDI pour des cours avec le professeur-documentaliste. Les élèves peuvent solliciter l'aide du professeur-documentaliste pour leurs devoirs, un conseil de lecture et pour leurs recherches documentaires. Il est également possible d'emprunter les livres du CDI.

Le CDI est équipé de 7 ordinateurs, réservés à un usage scolaire, et de 2 tablettes où sont installés des jeux sérieux (révisions brevet, jeux de français, de géographie...).



L'U.N.S.S

C'est une association loi 1901, dont l'objet est de permettre à tous de pratiquer une activité sportive quel que soit son niveau.

❖ Ses finalités éducatives se concentrent autour de 4 axes :

1. Compétition (rencontre inter-établissements compétitives)
2. Promotion (rencontres inter-établissements amicales)
3. Responsabilisation (formation de jeunes arbitres)
4. Innovation (actions tournées vers le monde extérieur telles que les séjours plein-air)

❖ Au collège Jean ZAY, nous vous proposons la pratique du :

- ☒ Futsall
- ☒ Badminton
- ☒ VTT
- ☒ Ultimate/Kimball

❖ Les entraînements ont lieu tous les soirs de la semaine de 17h00 à 18h30 ou 19h00 et le mercredi de 13h30 à 16h30 en fonction des activités. Les compétitions se déroulent les mercredis après-midi

❖ Les entraînements ainsi que le suivi des compétitions sont réalisés par les enseignants d'EPS du collège.

❖ Le tarif est de 35 € pour l'année.

Une fois inscrit, chaque élève peut participer à autant d'activités qu'il le souhaite (ou le peut). Les inscriptions se font lors des premiers entraînements auprès des enseignants responsables de l'activité choisie. Deux séances d'essais peuvent être réalisées en début d'année.

Le FSE

F.S.E (Foyer Socio Educatif) est une association qui participe au financement et à l'organisation d'activités destinées aux collégiens : sorties pédagogiques, voyages scolaires, équipement du foyer des élèves, concours, récompenses... Les élèves mais aussi les parents peuvent adhérer au FSE. Document explicatif, plus complet, ainsi qu'un bulletin d'adhésion sera donné aux élèves.

Les fédérations de parents d'élèves



La PEEP, la plus ancienne des associations de Parents d'Elèves de

l'Ecole Publique, créée par des parents est active au sein du collège Jean Zay et ses actions sont guidées par le respect de ses valeurs fondamentales.

- ♣ **Indépendance et diversité** : la PEEP est totalement indépendante à l'égard de tous partis politiques et de syndicats
- ♣ **Défense de l'école publique** fondée sur la tolérance et le respect.
- ♣ **Intérêt de l'élève** pour permettre l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant.
- ♣ **Sens de l'écoute et du dialogue** et recherche de dialogue constructif avec tous les partenaires éducatifs
- ♣ **Force de réflexion et de proposition**, les Parents PEEP du collège sont présents toute l'année à toutes les commissions pour les représenter. **N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rejoindre !**



<http://www.peep.asso.fr/verneuil-seine>



Les parents d'élèves de la FCPE sont impliqués au collège pour :

Pour :

- Le respect du rythme des élèves
- Le maintien d'une scolarité pour tous
- La prise en compte des difficultés individuelles

Présents au Conseil d'administration, au Comité d'Hygiène et sécurité, au Conseil de disciplines, aux commissions éducatives... et aux Conseils de classe, nous transmettons la parole des parents, et veillons à la prise en compte de l'individualité de l'élève au sein du collège. Et toujours pour maintenir le dialogue avec les parents des élèves nous organisons des conférences annuelles.

Pour alléger le poids du cartable et le porte-monnaie de la rentrée scolaire, nous proposons un achat groupé de fournitures scolaires en lien avec les listes demandées par le collège Jean Zay. Rendez vous sur le site cmaliste.fr

Ecrivez-nous : verneuil@fcpe78.fr



Votre enfant ne va pas bien. Vous remarquez chez lui une tristesse, une anxiété, un refus d'aller à l'école, un changement de comportement... Peut-être est-il victime d'intimidation.

Alors n'hésitez pas à alerter la Cellule Bien Être.

Cette cellule, composée de divers adultes de l'établissement, mettra en place un protocole : entretiens avec la victime, entretiens avec les intimidateurs présumés afin de rechercher, dans l'écoute, la bienveillance, sans sanction, une issue positive pour sortir de cette situation.

Pour alerter la Cellule Bien Être, contacter M, Soares : bruno,soares@ac-versailles.fr



Les abréviations utiles

AP : Accompagnement Personnalisé

AS : Association Sportive

CA : Conseil d'Administration

CBE: Cellule Bien Être

CFG : Certificat de Formation Général

CHS : Commission Hygiène et Sécurité

CIO : Centre d'Information et

d'Orientation

CDI : Centre de Documentation et d'Information

CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

CVC : Conseil de la Vie Collégienne

CPE : Conseiller(e) Principal

d'Education

DNB : Diplôme National du Brevet

FSE : Foyer Socio -Educatif

DSDEN : Direction des Service Départementaux de

l'Education Nationale

<http://www.ac-versailles.fr/dsden78/>

ONISEP : Office National d'Information sur les Enseignements

et les Professions

PP : Professeur Principal

EGPA : Enseignement général et professionnel adapté

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire



Collège Jean Zay

1 rue Jean Zay 78740 Verneuil sur Seine
01 39 71 88 50 - 0780267s@ac-versailles.fr



CDI - Eco-Collège - Enseignements - L'AS - La SEGPA - Orientation - Cellule Bien Être - Contact C'MIDY

Derniers articles

En Cas d'Urgence
Informations Parents
Notre établissement
Rentrée 2023
Vie au collège

Pas d'AS Gym 24 avril 2024

3 avril par T. Corbel
Pour cause de compétition de badminton à Coubertin.

News from England

19 mars par F. Cool
Retrouvez chaque jour dans cet article des nouvelles du voyage en Angleterre



Etat d'avancement des travaux du collège

19 mars par F. Cool, M. BENAMER
Le collège Jean ZAY de Verneuil sur Seine, fait l'objet d'une reconstruction sur site depuis le mois de juillet 2023. En tant que chef d'établissement, et dans un souci de transparence cette page de notre site vous permettra de suivre l'avancée ou non des travaux et répondra à toutes les questions qui (...)



Voyage de l'AS 2024 : séjour ANNULÉ



**N'HESITEZ PAS A CONSULTER LE SITE
INTERNET DU COLLEGE !
Vous y trouverez toutes les informations
complémentaires**

Site internet : www.clg-zay-verneuil.ac-versailles.fr

Compte Twitter: [@JeanZayVerneuil](https://twitter.com/JeanZayVerneuil)

